



HAL
open science

Pratiques et modes d'habiter en territoire de grands ensembles à Toulouse.

Mohamed Zendjebil

► **To cite this version:**

Mohamed Zendjebil. Pratiques et modes d'habiter en territoire de grands ensembles à Toulouse.. Penser la ville – approches comparatives, Oct 2008, Khenchela, Algérie. pp.132. halshs-00381031

HAL Id: halshs-00381031

<https://shs.hal.science/halshs-00381031>

Submitted on 4 May 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pratiques et modes d'habiter en territoire de grands ensembles à Toulouse.

La population d'origine maghrébine dans un contexte d'accession à la propriété en maison individuelle : l'espace public comme révélateur de pratiques spécifiques »

Mohammed Zendjebil¹

La question des pratiques de l'espace par un type de population est récurrente dans la recherche en sciences humaines et sociales. L'analyse du discours de cette population traduit une pratique de la ville, empreinte ou non d'urbanité, une urbanité adossée à des pratiques spécifiques.

Analyser le contexte d'accession à la propriété en maison individuelle par la population maghrébine permet de comprendre les pratiques et modes d'habiter résultant de cette situation. Ce sont généralement des ménages devenus propriétaires sur le tard, pour certains entre 48 et 65 ans, et originaires pour la plupart du grand ensemble du Mirail, quartier d'habitat social situé au sud-ouest de Toulouse et dont l'édification remonte à la fin des années soixante. Ce dernier a connu en accéléré la même évolution que nombre de grandes cités HLM et a subi le destin commun à bien des ZUP : départ des classes moyennes, des employés et des ouvriers solvabilisés par l'APL (Aide Personnalisée au Logement), vers l'accession à la propriété en maison individuelle en périphérie (Jaillet et Zendjebil, 2006). Les familles immigrées, dans le cadre du regroupement familial, y trouvent dès lors de grands appartements susceptibles de les loger. En 1990, le Mirail répond en tout point aux critères l'identifiant comme un territoire de la géographie prioritaire de la politique de la ville : la moitié des habitants sont « étrangers », plus du tiers sont des jeunes, le chômage représente une proportion de 18 % de la population active toulousaine.

Les terrains retenus pour cette étude sont des lotissements se situant essentiellement dans des quartiers périphériques de Toulouse mais aussi dans la commune de Portet-sur-Garonne au sud de l'agglomération (Cf. carte de localisation). Il s'agit de comprendre les moyens mobilisés pour mettre en place le projet d'accession, faisant appel à des solidarités particulières (familiales, amicales, de services et financières) et, au travers de l'inscription de ces populations dans la ville et plus largement dans les espaces publics, de mettre en avant les processus de socialité, de sociabilité et d'urbanité qui leur sont propres. D'une manière générale, l'ensemble des lotissements où résident les populations maghrébines montre une cohabitation dont les enjeux se situent au-delà du bon voisinage. Très souvent, ces

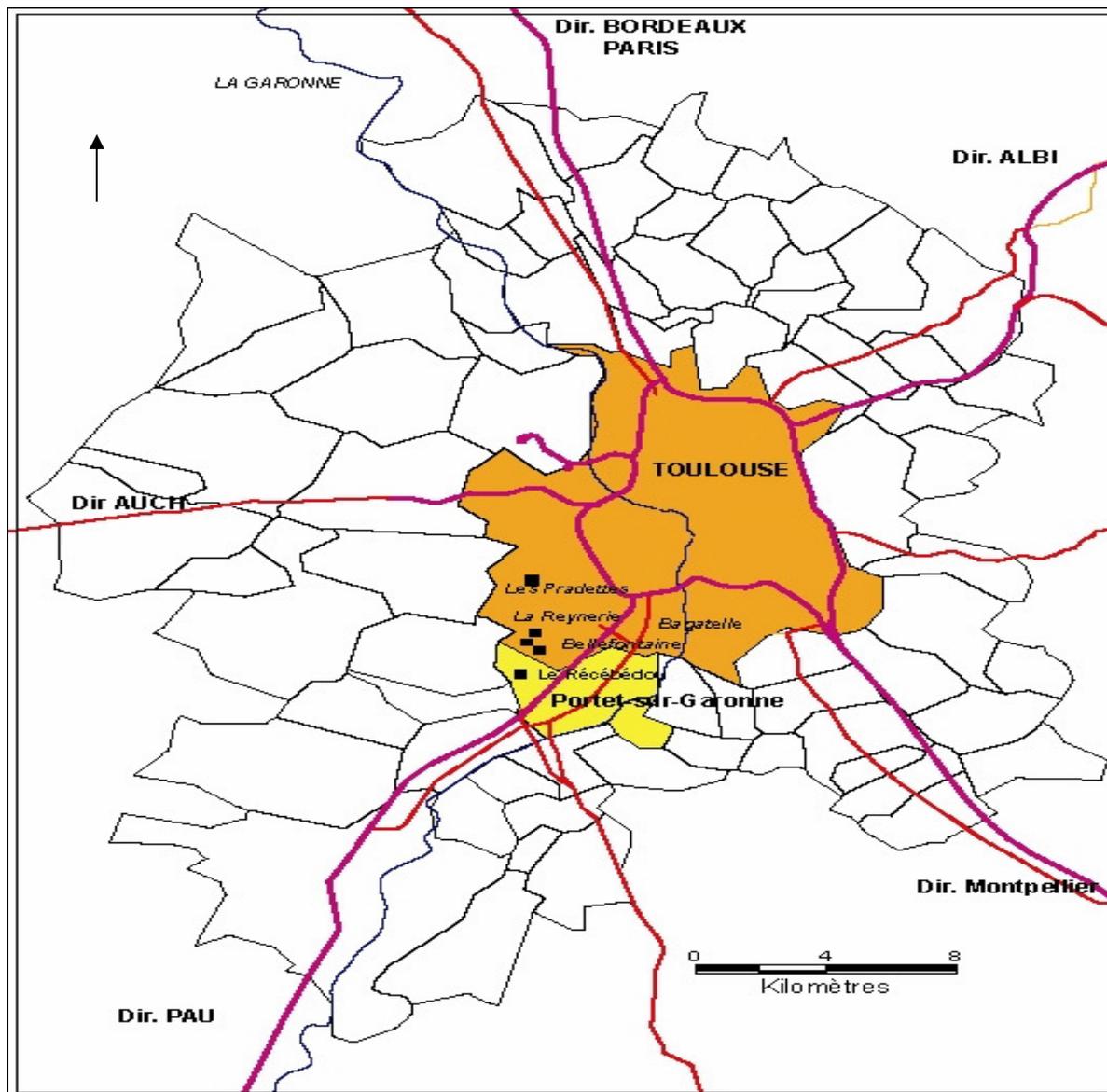
¹ Doctorant LISST – CIEU - Université de Toulouse-Le Mirail – UMR CNRS 5193 – EHESS

populations se connaissent de longue date pour avoir eu une trajectoire résidentielle identique et parfois confondue. Ce n'est pour certains qu'une continuité dans les relations de voisinage, comme c'est le cas dans le lotissement du Récébédou à Portet-sur-Garonne. Pour d'autres, l'appartenance à une même communauté crée foncièrement des liens basés sur la reconnaissance :

« Là où on est c'est très calme, c'est très bien, il n'y a que des Maghrébins. Ailleurs c'était plus cher, c'était plus loin, je ne voulais pas m'éloigner, je voulais rester près de la famille. Ici c'est bien, ce n'est pas comme dans un immeuble [...]. Dans un immeuble il y a qu'une seule entrée/sortie, on se croise, ici par contre on se connaît ». (Couple, la quarantaine avec enfants, lotissement « Chemin de Lestang »)

La maison individuelle contribue à la fois à préserver l'entre-soi mais aussi à faire se connaître des personnes qui aspirent à la tranquillité « loin » du tumulte des quartiers d'habitat social, comme si le conflit de voisinage n'existait plus du fait de l'entre-soi produit par l'habitat individuel.

Localisation des lotissements à Toulouse et dans son agglomération



Source : Françoise Desbordes et Mohammed Zedjebil – CIEU - 2008

Le rapport à l'espace public montre que les pratiques des espaces ne sont pas les mêmes pour les hommes et pour les femmes. Si la séparation entre les genres existe, elle est cependant moins exacerbée qu'on ne l'imagine. On est plutôt sur le **registre de la cohabitation de principe, du respect**. Dans un contexte d'accession à la propriété, les accédants d'origine maghrébine, au-delà des relations entretenues au sein de leur lotissement, voisinent à l'extérieur. L'essentiel de leur réseau relationnel s'élabore donc en dehors des frontières du lotissement. En effet, ces primo-migrants ont conservé des liens avec leur ancien espace de résidence. Cette proximité géographique, doublée d'une proximité affective, contribue au maintien d'habitudes héritées de nombreuses années de vie dans leur quartier. Ces accédants

reviennent dans leur ancien lieu de résidence en particulier parce qu'ils y ont des habitudes de consommation notamment au travers des commerces spécifiques mais aussi du fait de la présence d'amis et de parents restés sur place.

I/ L'espace public : une approche sociologique du point de vue du groupe

Il est à noter que la pratique et l'inscription dans les espaces de grands ensembles des individus d'origine maghrébine qui ont accédé à la propriété en maison individuelle font référence à un ensemble de codes et de règles principalement hérités du pays d'origine, où culture et tradition contribuent largement à une situation de cohabitation entre les genres et à leur visibilité dans la ville.

La question des espaces publics est emblématique de la recherche en sciences humaines et sociales, elle nourrit la réflexion depuis quelques années. Le concept d'espace public a toujours été problématique, car il s'est développé selon trois acceptions :

- un lieu urbain ;
- un espace délibératif, formé de pairs, en charge d'établir une opinion commune, de définir un plan d'action collective selon Jurgen Habermas (1986) ;
- un espace de co-présence entre individus réunis par la fréquentation d'une « ville sans qualités », dans le respect mutuel et quasi muet qu'implique le seul fait de faire société, pour Isaac Joseph (1998).

Pour ce qui nous concerne, la dernière acception reflète bien la situation de cohabitation que ce type d'espace induit. Elle n'est en tout cas pas si évidente que cela, rapportée à des populations d'origines diverses et dont la culture définit pour partie des modalités de fréquentation et de présence dans l'espace public.

Il existe différents modes d'habiter selon le genre, l'âge et le degré d'intégration ou d'appartenance à un espace donné chez les hommes, les femmes, les jeunes garçons et les jeunes filles.

Comme le montre Khélifa Messamah, les populations maghrébines sont classées selon trois modèles de familles : le premier a des attitudes d'adaptation de ses modèles culturels à la société d'accueil ; le second est en rupture avec ses habitus d'origine et le troisième apparaît en repli sur la tradition et la religion. Les relations qui régissent cette communauté, sa spatialisation dans un contexte qui n'est pas neutre mais chargé d'un héritage historique, rendent les pratiques complexes. Au Maghreb, la ségrégation sexuelle spatiale définit le statut et les rôles des hommes et des femmes. Elle détermine leurs relations, leurs vêtements ainsi que leurs espaces. D'une manière générale, la circulation des femmes (et des jeunes filles)

dans l'espace urbain est plus ou moins soumise à la surveillance des hommes selon qu'un père accepte les modèles d'intégration ou qu'il considère toute sortie comme un danger potentiel qu'il faut prévenir. C'est en fait autour de la sortie que se cristallise toute l'oscillation entre la norme et la déviance (K. Messamah, J.-C. Toubon, 1991).

III/ Le territoire des grands ensembles, un espace de cohabitation

Dans les espaces de grands ensembles, la forte présence immigrée en général et maghrébine en particulier marque en fait une appropriation de ces espaces de façon hiérarchisée. En effet, les femmes maghrébines ne pratiquent pas l'espace de la même manière que les hommes ou les jeunes, qu'ils soient garçons ou filles. Souvent montrés du doigt par les médias, ces territoires, vus de l'extérieur, suscitent souvent la crainte, voire un rejet de la part de l'opinion publique. Ce que l'on retient aujourd'hui de ces territoires, c'est qu'ils sont morcelés, voire « minés » de l'intérieur par le communautarisme.

Le territoire de la géographie prioritaire est composé par une multitude d'espaces qui interfèrent dans la perception d'une identité unique. Cette identité favorise plus ou moins les pratiques et modes d'habiter dans ces espaces. En cela, ceux-ci répondent davantage aux modes d'habiter des accédants, lesquels, en dehors de leur lotissement reproduisent des pratiques tournées vers leur ancien lieu de résidence. Dans le lotissement, la pratique de l'espace est davantage tournée vers l'intérieur. Les sociabilités existantes sont le fruit d'amitiés issues de longue date, du temps où ces personnes résidaient dans le même quartier d'habitat social. Naturellement, leur ancien quartier n'est que le prolongement de leur lotissement puisque géographiquement proche. Ce va-et-vient, de l'espace individuel vers l'espace collectif et inversement, induit en fait un rapport à l'espace qui ne dissocie ni l'un ni l'autre, mais qui est au contraire complémentaire.

Ces espaces - « espace du quartier, du politique et de la citoyenneté, de la famille, de l'école » comme le rappelle Noria Boukhobza (2005) - sont autant d'espaces nécessaires à l'émergence de pratiques. Très souvent, ces territoires ont été vus par le spectre masculin. La délinquance des jeunes hommes, largement médiatisée, contrastant avec l'invisibilité des migrantes et de leurs filles, comme le souligne Françoise Gaspard (Gaspard, 1995), entérine l'idée selon laquelle l'identité des territoires des grands ensembles est dominée par les hommes du fait de leurs pratiques de l'espace confortant aussi cette visibilité. Cette omniprésence masculine dans la circulation dans l'espace public, héritée du pays d'origine, renvoie la présence féminine vers l'invisible. Dans son article « Les filles naissent après les garçons », N. Boukhobza met en avant le fait que cette invisibilité tend à décliner, que la cohabitation dans

les grands ensembles entre filles et garçons tend à se fluidifier. Cette situation nouvelle est à relier au fait que ces filles prennent davantage part à la vie de la cité au travers de leurs implications dans les associations de quartier, par la pratique du sport. Pour les jeunes filles, la pratique de l'espace public est à articuler au discours sur la réputation. Les risques en cas de manquement aux règles diffèrent selon les sexes. Contrairement aux garçons qui ont des lieux fixes de fréquentation de l'espace public, les filles ont tendance à être dans une stratégie de mouvement. Elles sont davantage tournées vers une vie à l'extérieur du quartier en dehors duquel il est plus facile pour elles de s'exprimer. Face aux injonctions et aux pressions, elles répondent par des stratégies de contournement de la domination, qui naviguent entre conformité apparente à la norme, stratégie d'invisibilité et dépassement de frontière de genre (Kebabza, 2007). Dès qu'elles le peuvent, elles quittent le quartier pour faire leur vie ailleurs. Dans une stratégie d'accession à la propriété, la deuxième génération réalise qu'il lui faut quitter le quartier et son réseau de relations en même temps, pour s'installer dans les espaces périurbains. Cette invisibilité est somme toute relative chez les femmes puisqu'elles sont présentes ailleurs dans le quartier, dans des espaces « parallèles » à ceux des hommes. Ainsi, elles peuvent se retrouver dans des appartements associatifs leur permettant de s'adonner à l'apprentissage de la langue française, à la cuisine, à la couture – espace d'échange, elles font l'apprentissage d'une certaine forme d'indépendance mais surtout arrivent à rompre avec le quotidien de leur maison.

III/ L'espace public : vers des pratiques perceptibles entre genres

Les femmes, bien que respectueuses des codes et règles inhérents à leur culture d'origine, investissent désormais les espaces de proximité (pelouses, squares, magasins/commerces de quartier) où elles élargissent la sociabilité entretenue avec le voisinage sans s'éloigner (Bekkar et Toussaint, 1991). Les relations sociales obéissent dans ces cas-là au principe de la division sexuée de l'espace : selon le moment de la journée, l'espace public évolue du point de vue de la fréquentation. Les hommes se retrouvent le soir aux abords de la place de Reynerie, du « petit bois » à Bellefontaine pour discuter, en attendant pour certains d'aller à la salle de prière. L'investissement de ces espaces par les hommes « oblige » les femmes à pratiquer l'évitement. Des cheminements propres à ces dernières existent pour favoriser leurs déplacements. Les femmes fréquentent plutôt les squares où se trouvent les jeux pour enfants. Ce sont des occasions non négligeables de réunions entre femmes.

Les pratiques et modes d'habiter, qu'ils soient de genre ou socioculturels, contribuent à structurer d'une certaine manière ces espaces, à leur conférer une place particulière au sein de la ville dans son ensemble. Le mélange des genres dans ces espaces existe mais répond à des codes bien établis permettant aussi une cohabitation « sans mal », ou reposant sur des logiques d'évitement. Ainsi, les espaces dédiés aux hommes, aux femmes existent bien. Cette forme de cohabitation et de mixité est bien ancrée dans les esprits, chacun est à sa place. Ainsi, dans les marchés (marchés hebdomadaires du mardi et vendredi dans le quartier de Bagatelle, du mercredi et jeudi respectivement à Bellefontaine et à la Reynerie) - dont l'observation montre les règles et codes à l'œuvre - les femmes n'adresseront pas la parole aux hommes à l'exception de ceux considérés comme amis de la famille ou appartenant à celle-ci. La division apparaît donc dans les différentes appropriations de l'espace qui sont faites par les femmes selon leur âge ainsi que selon les moments de la journée. On remarque en effet que les femmes d'un certain âge (première génération) cohabitent plus aisément que leurs cadettes. Au Maghreb et particulièrement dans les campagnes, la femme âgée n'est pas toujours voilée. Elle évolue dans son environnement de façon aisée, affublée ou non d'un châle. Cette attitude ne génère en tout cas aucun conflit d'espace ou de cohabitation car dans la culture méditerranéenne et maghrébine en particulier, les aînés hommes ou femmes tiennent une place particulière, ils sont respectés, écoutés. Dans les quartiers par ailleurs, les femmes qui fréquentent un autre espace que celui de leur résidence, préfèrent le faire accompagnées d'un membre de la famille, d'amies, dont la présence apporte une sorte de « caution morale », surtout quand l'espace en question est marqué de l'empreinte masculine. Le fonctionnement de ces espaces commerciaux répond à la notion de temps - la question des temporalités urbaines ne peut être ignorée ; en effet, elle règle d'une certaine manière l'usage qui est fait des espaces publics. Par exemple, le temps du Ramadhan est un temps fort de la cohabitation entre hommes et femmes. Une partie de ces espaces souffre de léthargie en journée ; en milieu de journée, ils se mettent au contraire en branle et engendrent une effervescence. Ces moments sont plus propices aux regroupements masculins plus que féminins pour des raisons évidentes d'organisation liées à la préparation du repas de rupture du jeûne (le *ftour*). A l'évidence, la cohabitation entre les genres est amplifiée car elle se concentre sur un temps limité correspondant à la deuxième partie de journée du jeûne. Par ailleurs, l'élément vestimentaire chez la femme maghrébine lui permet de progresser sans encombre dans l'espace public. L'habit traditionnel répond à des normes : être couverte, entre autres, permet de donner une image irréprochable, de ne pas se faire remarquer dans un espace acquis généralement aux hommes. Le vêtement devient alors un moyen non

négligeable de contournement des conflits résultant de l'espace public. Les femmes peuvent dès lors se mouvoir d'égal à égal ou du moins afficher une image conforme aux normes. Elles cherchent en fait à se conformer au modèle traditionnel. Si certaines ont adopté à l'extérieur des habits occidentaux discrets - comme de longues jupes, de longs manteaux - elles portent cependant à l'intérieur des vêtements traditionnels, une forme de compromis entre la préservation de leurs valeurs culturelles et l'adaptation poussée par la société d'accueil – une façon pour elles d'échapper à la dévalorisation, comme « stratégie identitaire » (Malewska-Peyre, 1989) contre la dévalorisation. En fait, on accepte l'identité prescrite pour vivre tranquille, ne pas déranger, ne pas se faire remarquer, pour échapper d'une certaine façon au jugement de l'autre, en sa qualité d'homme ou de femme.

La pratique de l'espace public par les femmes est principalement liée aux pratiques commerciales, les règles sociales les confinant dans l'espace privé sont ainsi contournées. La sortie des femmes reste subordonnée à un motif, sinon elle n'a pas de sens (Begag, 1991). Les espaces commerciaux constituent des repères majeurs du fait qu'ils permettent entre autres la « constitution d'espaces de l'entre-soi » (N. Boumaza, 1999), l'entretien des sociabilités de longue date qui leur sont chères malgré la vie en lotissement.

En France, habiter un quartier où il y a une majorité de Maghrébins contribue à la reproduction et au maintien des usages de l'espace, issus principalement de pratiques sexuelles séparées. La forte territorialisation de l'espace des femmes du Maghreb ne se reproduit cependant pas à l'identique en France (R. Bekkar, 1991), mais subsiste dans les lieux fortement sexualisés comme le marché, les courses, les sorties de manière générale. Les pratiques différenciées selon le sexe structurent des rapports qu'entretiennent les hommes et les femmes avec leurs espaces (privé ou public). Le « regroupement familial » a donc largement contribué à un début de réflexion sur les usages sexués des espaces mais aussi à la redéfinition du rôle de la femme et surtout à l'accès des femmes à des espaces jusque là restreints. L'arrivée de la femme, note Khélifa Messemah, marque la rupture de l'isolement de l'homme, mais la femme, par son mode de vie au foyer, participe aussi à la restructuration du quotidien masculin avec un recentrage vers le modèle culturel d'origine (1986).

Depuis quelques années en France, la politique de la ville prend en compte des questions jusque là absentes des préoccupations d'aménagement en particulier, jusqu'à aboutir récemment à la question du genre ainsi qu'à celle de la pluralité des temps et des temporalités sociales. La politique de la ville apparue dans les années soixante-dix a contribué à mettre en place des projets qui tenaient peu compte des personnes (Donzelot, 2003). La place publique maghrébine, lieu indéniable de sociabilité masculine et marché informel, conserve un statut

ambivalent à la fois d'urbanité et de « visibilité ethnique ostentatoire ». Les projets d'aménagement ne prennent pas en considération des pratiques culturelles spécifiques, alors qu'elles produisent de l'espace public (Belbahri, sous la dir. de Ion, 1982). La concertation avec les acteurs, les habitants et les élus a souvent été absente des réalisations tant dans leur conception que dans leur application. Les propositions quant à elles, pensées d'en haut et du seul point de vue du décideur public, n'étaient pas appropriées pour les acteurs sociaux les plus concernés, les femmes (Jaillet, 2000). La question de la cohabitation, de la coprésence dans l'espace urbain de populations hétérogènes et spécifiques se doit d'être donc prise en compte par les acteurs publics dans un contexte de refondation des espaces urbains de grands ensembles. En effet, dans le cadre du grand projet de ville de Toulouse par exemple, dont le périmètre d'actions englobe le grand ensemble du Mirail, la municipalité avait commandé une étude préalable au CIEU² (2003) sur les espaces publics, afin de prendre en compte les habitudes de fréquentation de ces espaces par les populations d'origine étrangère habitant les quartiers du Mirail. L'étude en question a permis de mettre en avant des fonctionnements du point de vue des usages de l'espace public, des temporalités associées à ces derniers. La problématique des rassemblements sur le plan des genres, de la circulation des hommes et des femmes et des cheminements empruntés a largement contribué à une articulation des pratiques de l'espace de ces populations au regard du projet de restructuration des espaces publics.

Dans ces espaces communautaires stigmatisés, et dans les appartements en particulier, il peut exister des espaces du public, prolongement de la rue en quelque sorte. Cet espace public, lieu de continuité avec la sphère domestique (c'est-à-dire l'espace privé), est un lieu d'authenticité. Pour R. Bekkar, ce sont des « espaces-temps de secondarité » au sens où ceux qui y prennent place échappent aux contraintes de l'ordre social dominant, de la discrétion (ici l'« anonymat », du point de vue des sociologues Rémy et Voyé)³. L'espace domestique ou privé, par opposition au public, fonctionne en fait comme refuge où se conserveraient la plupart des usages du pays d'origine. (Raymond, 1988). C'est ainsi qu'au travers des associations œuvrant dans les quartiers, les femmes peuvent se retrouver dans des appartements mis à disposition par les offices HLM dans le but de se rencontrer, d'échanger.

² Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines – Université de Toulouse-Le Mirail.

³ « L'urbanisation d'un point de vue sociologique est vue comme un processus de changement social, et comme une forme particulière d'usages sociaux de l'espace et des rapports sociaux dans l'espace. L'anonymat de la grande ville n'est pas un gage de liberté, puisqu'il représente avant tout l'insécurité provoquée par la perte de repères dans l'espace social. Or, c'est dans cet espace social précis que se trouvent les ressources (connaissances, relations) qui préservent de l'indigence, qui servent de rempart à une déchéance sociale ». Cf. J. Rémy et L. Voyé, *Ville, ordre et violence*, Paris, PUF, 1981, 238 pages.

Ce sont des lieux dédiés aux femmes qui ne peuvent pas, pour des raisons culturelles fréquenter les cafés du quartier, « sanctuaires » masculins.

Par ailleurs, et à une autre échelle, sur le plan du travail des femmes issues de l'immigration, l'espace-travail devient un nouvel espace d'échange qui ne s'apparente pas aux échanges qui ont cours dans le cadre formel - de visites entre amis ou voisins (A. Zehraoui, 1999). L'activité salariée des femmes conduit à une ouverture de l'espace familial sur le monde extérieur, à des contacts nouveaux susceptibles de modifier les processus de sociabilisation. L'ouverture sur l'extérieur contribue largement à modifier une partie des pratiques que les femmes peuvent avoir de l'espace. Une certaine forme d'indépendance acquise mais contrôlée renvoie inéluctablement aux modes de sociabilité des origines faits de codes et de règles à respecter. Face à ces codes et règles transposés en pays d'accueil, l'espace public se voit borné par certaines limites spatiales, certaines attitudes de réserve ; l'absence de promiscuité, l'ouverture de l'espace sont les conditions de cette cohabitation. C'est donc un lieu de « regard », où les différentes catégories de la société s'observent, se jugent, se méprisent (discrètement) ou s'envient les unes les autres (David, 1988). A ce niveau, il est important de relever que la division de l'espace social en espace domestique et espace public n'est pas simplement une expression des activités assignées à chaque sexe, elle matérialise en fait les limites de deux univers marqués du sceau du licite et de l'illicite (*hallal/harâm*) (R. de Villanova, 1994). Majoritairement d'origine rurale, les primo-migrants d'origine maghrébine reproduisent dans la société d'accueil les formes et modèles d'appropriation ainsi que d'utilisation de l'espace public du pays d'origine, surtout pour les femmes qui sont au foyer. Néanmoins, ces pratiques sont plus ou moins perméables au changement du point de vue de l'enracinement des habitus (A. Begag, 1991). Il y a des règles d'usage à respecter. On sait tacitement jusqu'où on peut aller et ce qu'il faut éviter de faire (N. Driss, 1999). Comme l'explique Nassima Driss, « être dans un espace public, c'est prendre le risque de s'exposer à la violation pour toutes les agressions possibles (verbales ou physiques). Cela concerne la présence des femmes dans l'espace public mais c'est aussi vrai pour les hommes accompagnés ou non. Les codes sociaux qui entourent les « expositions » et les « évitements » suivent un ensemble de règles explicites ou implicites du groupe qui les a instituées ». Ces règles tracent arbitrairement des « limites constitutives de l'ordre social et de l'ordre mental qu'il s'agit de sauvegarder à tout prix » (P. Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, p. 122). Elles connaissent des degrés d'application hiérarchisés : « elles sont plus rigoureuses dans l'espace de proximité (le quartier, la cité, l'immeuble...) mais plus lâches dans l'espace dit du « mélange » » (p. 138).

Le marquage de l'espace par la population masculine est quant à lui plus accentué que celui des femmes. La circulation des hommes est moins contraignante certes, leur présence n'est pas à justifier en quelque sorte ! Leurs pratiques et modes d'habiter ne se posent pas dans les mêmes termes que ceux des femmes. La représentation masculine au travers des espaces de l'habiter et plus largement ceux des pratiques, renvoie davantage à une pérennisation des habitus. L'espace public est avant tout masculin dans les pratiques des migrants du Maghreb. La cohabitation entre hommes et femmes dans les espaces de la société d'accueil est donc acquise, mais les règles de sociabilité émanent du pays d'origine. Les pratiques des hommes se font principalement autour d'espaces dédiés à la discussion : chaque quartier en possède et ces lieux sont reconnus comme tels. Il s'agit avant tout de l'espace de la mosquée, très masculinisé, qui ne permet que modérément la visibilité de la femme. Autre espace où la présence féminine reste inexistante ou du moins limitée à des femmes qui ne sont pas maghrébines, le café. C'est le lieu de la discussion, du jeu pour certains, où on fait son tiercé. En dehors du quartier, la pratique de l'espace par les hommes se fait principalement en direction du centre ville de Toulouse, historiquement inscrit dans leurs habitus d'hommes « seuls » d'avant le regroupement familial (marché de Saint-Sernin entre autres), lieu constitutif de réseaux amicaux, de transactions et de solidarités qu'il est essentiel d'entretenir. En définitive, les pratiques et les modes d'habiter restent une question emblématique de la vie en société. Pour les populations d'origine maghrébine, ils sont soumis à un ensemble de règles et de codes nécessaires à la cohabitation des individus et à la mixité dans l'espace public, mais aussi à des stratégies d'évitement, de contournement des interdits caractéristiques de cette communauté. L'héritage culturel et historique tient un rôle fondamental dans la pratique de l'espace public, permettant d'éviter une trop forte acculturation.

Bibliographie :

A. Beggag, *La ville des autres : la famille immigrée et l'espace urbain*, PUL, 1991, 159 pages.

R. Bekkar, « Les lieux repères du quotidien » in *Familles maghrébines en France, à l'épreuve de la ville*, PUF, 1999, pp. 120-288.

R. Bekkar, J.Y. Toussaint, « Cycle de propriété : espaces et pratiques », rapport de recherche IPRAUS/MELTE, 1991.

R. Bekkar, *Espaces et pratiques des femmes à Tlemcen*, Thèse de Doctorat de sociologie, Université de Paris X Nanterre, 1991.

A. Belbahri, (sous la dir. J. Ion) « L'espace du ghetto : la place du Pont à Lyon », in *Espaces et Vie quotidienne. Groupements sociaux et territoires*, MULT, 1982.

N. Boukhobza, « Les filles naissent après les garçons : représentations sociales des populations d'origine maghrébines en France » in *Remi* n°21, 2005, pp. 227-242.

N. Boumaza, « Organisation et pratique de l'habitat » in *Familles maghrébines en France, à l'épreuve de la ville*, PUF, 1999, pp. 249-288.

J.-C. David, « Production et occupation de l'espace urbain à Alep » in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 37, 1988, pp. 85-93.

J. Donzelot, *Faire société*, Seuil, 2003.

N. Driss, « Citadinités et codes culturels dans le centre d'Alger » in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°83/84, septembre 1999, pp. 132-139.

F. Gaspard, « De l'invisibilité des migrantes et de leurs filles à leur instrumentalisation » in *Migrants-formation*, n°105, juin 1995, pp. 15-30.

M.-C. Jaillot, « La politique de la ville, une politique incertaine », in *Problèmes économiques. Regards sur l'actualité*, Avril 2000, pp. 25-41.

M.-C. Jaillot et M. Zendjebil, « Le Mirail : un projet de « quasi » ville nouvelle au destin de grand ensemble » in *Histoire Urbaine, Villes nouvelles et grands ensembles*, n° 17, décembre 2006, pp. 85-98.

H. Kebabza, « Invisibles ou parias, filles et garçons des quartiers de relégation », in *Revue EMPAN*, n°67, mars 2007 pp. 30-33.

H. Malewska-Peyre, « L'image négative de soi chez les enfants de migrants et les stratégies identitaires contre les dévalorisations » in *La Recherche interculturelle*, tome 1, Paris, L'Harmattan, 1989, pp. 47-60

K. Messamah, « Logement et regroupement familial dans le processus d'intégration socio-professionnelle des immigrés, le cas des Algériens des usines Renault », Paris, CNRS/Renault 1986.

K. Messamah, J.-C. Toubon, « Centralité immigrée : le quartier de la Goutte d'Or, dynamiques d'un espace pluriethnique, compétition, cohabitation », L'Harmattan, 1991, 770 p.

H. Raymond, « Urbain, convivialité et culture » in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Paris, n°37, Février 1988, pp. 4-8.

R. de Villanova, *Immigration et espaces habités*, CIEMI – L'Harmattan, 1994, 212 pages.

A. Zehraoui (dir), *Familles d'origine algérienne en France, étude sociologique des processus d'intégration*, Ed. Ciemi – L'Harmattan, 1999, 307 pages.